

---

# Conférence du désarmement

Français

---

## Compte rendu définitif de la mille quatre cent vingt-cinquième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 22 août 2017, à 15 heures

*Président* : M. Julio Herráiz España .....(Espagne)



**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je déclare ouverte la 1425<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement.

Excellences, chers collègues, M<sup>me</sup> Kaspersen, Mesdames et Messieurs, je vous souhaite une fois de plus la bienvenue dans la salle du Conseil. Comme annoncé ce matin, nous reprendrons notre débat formel en plénière en suivant la même liste des orateurs ; la présente séance plénière sera suivie d'une réunion du groupe de travail sur la voie à suivre, sous la présidence de l'Ambassadeur Lynn.

Il y a actuellement 14 délégations sur la liste, dont deux qui ont demandé ce matin d'exercer leur droit de réponse, étant entendu qu'elles auraient la possibilité de le faire à la fin de la plénière, une fois la liste des orateurs épuisée. La liste comprend actuellement le Brésil, le Chili, la Fédération de Russie, la Chine, la Finlande, la Pologne, la Turquie, le Pakistan, Israël, la Norvège, la Bulgarie et le Japon, suivis, comme je l'ai mentionné, du Royaume-Uni et des États-Unis dans l'exercice du droit de réponse. Les Pays-Bas ont également été ajoutés à la liste.

Sans plus tarder, je donne maintenant la parole à la délégation brésilienne.

**M. Clabuchar Martingo** (Brésil) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et à vous assurer de la pleine coopération du Brésil dans vos efforts.

Permettez-moi également d'adresser les condoléances de mon pays à votre pays, l'Espagne, ainsi qu'à la Finlande à la suite des attentats terroristes odieux qui se sont produits la semaine dernière.

Monsieur le Président, la Conférence du désarmement est l'unique instance multilatérale exclusivement consacrée aux négociations sur le désarmement – un rouage essentiel du mécanisme de désarmement conçu par la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Toutefois, en tant que pays attaché au succès de la Conférence et convaincu de son importance pour surmonter les défis actuels à la paix et à la prospérité dans le monde, le Brésil ne peut que se faire l'écho du sentiment général de frustration quant au fait que la Conférence ne s'acquittera probablement pas de son mandat de négociation avant une autre année. À cet égard, nous saluons le travail réalisé par le Président et les facilitateurs du groupe de travail sur la voie à suivre, qui ont accepté la « mission impossible » – comme l'a évoqué l'Ambassadeur Lynn – d'essayer de favoriser un accord sur un programme de travail. Nous espérons que leurs efforts porteront leurs fruits dès l'année prochaine et nous exhortons toutes les délégations à œuvrer dans ce sens.

L'impasse dans laquelle se trouve la Conférence du désarmement est le signe d'une lassitude institutionnelle qui menace l'organisation au moment où elle en a le plus besoin. La crise actuelle dans la péninsule coréenne est un rappel brutal de ce qu'il coûte d'échouer à enrayer la course aux armes nucléaires. À cet égard, le Brésil a demandé à la République populaire démocratique de Corée de se conformer pleinement aux résolutions applicables du Conseil de sécurité des Nations Unies et de reprendre activement les négociations. Nous réitérons notre appui à la dénucléarisation de la péninsule coréenne et décourageons toute action susceptible d'exacerber les tensions en Asie du Nord-Est.

À notre avis, une certaine forme de réévaluation des outils à la disposition de la Conférence s'impose. Il est nécessaire de changer la culture dans laquelle la règle du consensus est synonyme d'un droit de veto presque automatique. En disant cela, nous ne visons aucune délégation, mais nous insistons sur ce qui nous semble être une interprétation erronée, bien qu'omniprésente, du consensus, à savoir que la nécessité d'un consensus consiste à établir des limites plutôt qu'à s'unir.

À cet égard, le Brésil se félicite des résultats du groupe de travail à composition non limitée sur la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, qui a achevé ses travaux en juin dernier. Le rapport final demandait que la quatrième session extraordinaire revoie le fonctionnement du mécanisme des Nations Unies pour le désarmement en vue de le renforcer, de maintenir sa pertinence et d'en accroître l'efficacité. C'est là l'occasion de réévaluer la structuration des débats au sein de la Conférence du désarmement et ses méthodes de travail. Nous exhortons tous les États à contribuer à la convocation rapide de la session extraordinaire.

Le Brésil estime que le désarmement nucléaire doit rester la priorité absolue de la Conférence. La conclusion récente d'un traité sur l'interdiction des armes nucléaires a établi un nouveau paradigme sur les armes nucléaires et nous a donné un horizon juridique et politique vers lequel tendre. Il est de la plus haute importance de reconnaître la pertinence de cette initiative, qui a été adoptée par près de deux fois plus d'États que ceux qui composent la Conférence du désarmement, pour que la Conférence reprenne contact avec les réalités politiques contemporaines.

Le Brésil appuie l'ouverture de négociations sur un traité sur les matières fissiles, que nous considérons comme une mesure efficace pour la mise en œuvre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et l'universalisation du Traité sur l'interdiction des mines. Tout traité de ce type doit traiter d'une manière ou d'une autre des stocks d'armes existants. Un traité qui néglige cet aspect n'aura aucune incidence sur le désarmement nucléaire et ne remplirait pas le mandat de la Conférence. À cet égard, le Brésil participe activement au groupe d'experts de haut niveau créé par la résolution 71/259 de l'Assemblée générale et espère qu'il apportera de nouveaux éléments pour faciliter un accord sur l'ouverture des négociations.

Le Brésil appuie également la négociation d'un traité visant à prévenir une course aux armements dans l'espace. Le projet de traité sino-russe pourrait servir de point de départ à de telles négociations, dont la complexité exigerait certainement un travail considérable de la part de cette Conférence. Toutefois, nous ne pensons pas que ce point de l'ordre du jour ou tout autre point devrait être une condition préalable à un accord sur d'autres questions.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation brésilienne des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence et de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à la délégation chilienne.

**M. Lagos** (Chili) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, ma délégation vous félicite pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et vous souhaite plein succès dans l'exercice de cette responsabilité complexe. Vos remarques inspirantes de ce matin confirment que vous êtes prêt et déterminé à atteindre les nobles objectifs de votre présidence.

Nous nous joignons aux condoléances adressées à votre pays, l'Espagne, et à la Finlande à la suite des récents attentats terroristes, que nous condamnons fermement.

Monsieur le Président, nous voudrions saisir cette occasion pour réaffirmer notre inquiétude face à la grave situation qui prévaut dans la péninsule coréenne du fait de l'attitude de défi persistante de la République populaire démocratique de Corée, qui se manifeste dans ses programmes nucléaire et balistique, lesquels menacent non seulement la région mais aussi l'ensemble de la communauté internationale. Par conséquent, nous appelons à nouveau la République populaire démocratique de Corée à abandonner cette position et nous exhortons toutes les parties concernées à faire preuve de modération dans leurs positions et leur langage afin de trouver une solution pacifique à la crise.

Ma délégation a écouté avec beaucoup d'intérêt les observations des autres délégations concernant la conférence de négociation du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Le Chili a participé activement à ce processus historique et se félicite de l'adoption du Traité le 7 juillet. Ne voulant pas mettre à rude épreuve la patience des collègues ici à la Conférence – comme nous avons déjà entendu beaucoup parler de ce sujet – et considérant que l'Ambassadeur d'Autriche a fait une présentation complète sur la question, que nous approuvons, je voudrais simplement mentionner trois raisons pour lesquelles nous estimons que cet instrument est un événement d'une immense importance historique.

Premièrement, il s'agit du premier traité de désarmement à être négocié dans ce domaine depuis plus de deux décennies. Deuxièmement, le Traité comble un vide juridique : les armes de destruction massive sont désormais non seulement illégitimes, mais elles sont aussi illégales. En outre, dans un sens plus large, cette négociation réussie doit être considérée comme une cristallisation du multilatéralisme démocratique, dans la mesure où tous les pays ont pu être entendus sur un sujet qui a trop longtemps été dominé par une poignée d'États, mais dont l'importance, la pertinence et l'impact ont des répercussions sur l'ensemble de l'humanité.

La décision de certains États de ne pas participer aux négociations ne remet nullement en cause la légitimité du Traité. Si nous comprenons que tous les pays ne sont pas en mesure d'adhérer à cet instrument, permettez-moi de rappeler que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), que les membres considèrent comme la pierre angulaire du système de désarmement et de non-prolifération, a mis de nombreuses années à atteindre son statut actuel, quasi universel. À cet égard, nous partageons pleinement le sentiment de l'Ambassadrice de l'Afrique du Sud selon lequel le Traité est un instrument qui renforce le TNP plutôt que de l'affaiblir. Nous espérons certainement que les quelques pays qui ont critiqué le Traité ici même le signeront à l'avenir. Nous nous engageons à travailler assidûment avec la société civile pour atteindre cet objectif, qui peut sembler lointain aujourd'hui, mais que nous estimons d'une grande importance. Selon nous, ce n'est pas un objectif impossible à atteindre. En effet, il y a quelques années, il a été dit que nous ne parviendrions jamais à adopter un traité interdisant les armes nucléaires, et pourtant nous l'avons fait. Cela montre que nous ne pouvons pas renoncer à nos idéaux, à nos efforts ou à notre objectif immuable de parvenir à un monde exempt d'armes nucléaires.

Je voudrais également évoquer brièvement le travail de l'Ambassadeur Lynn, du Myanmar, sur la voie à suivre. J'ai eu le privilège, en tant que cofacilitateur, de diriger les discussions sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Je suis heureux de constater que, quelles que soient les divergences importantes qui subsistent quant à la manière d'aborder le sujet, les débats ont montré qu'un grand nombre de délégations partagent l'objectif prioritaire de réaliser des progrès significatifs sur cette question. Nous espérons que ces efforts nous aideront à atteindre cet objectif et que les délégations recourront à une approche constructive afin que nous puissions adopter les recommandations du Président du groupe de travail.

Enfin, ma délégation s'associe aux autres orateurs pour souhaiter la bienvenue aux Ambassadeurs de la Slovaquie et des Pays-Bas, ainsi qu'à la nouvelle Secrétaire générale adjointe de la Conférence, M<sup>me</sup> Kaspersen. Nous leur souhaitons bonne chance et qu'ils ne faiblissent pas dans leur attachement aux travaux et aux débats de la Conférence.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation chilienne des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence et de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à la Fédération de Russie.

**M<sup>me</sup> Kuznetsova** (Fédération de Russie) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord, au nom de la délégation de la Fédération de Russie, de présenter nos condoléances les plus profondes et les plus sincères à la suite des attentats terroristes répréhensibles qui ont eu lieu la semaine dernière dans les villes catalanes de Barcelone et de Cambrils. Nous partageons le chagrin du peuple espagnol.

(*L'oratrice poursuit en russe.*)

Je tiens également à présenter nos sincères condoléances à la délégation finlandaise à la suite de l'attentat terroriste perpétré à Turku, qui a causé la perte de vies humaines.

Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et de vous assurer du plein appui de notre délégation.

Étant donné qu'il n'y a pas eu de séances plénières de la Conférence au cours des quatre dernières semaines, ce que ma délégation trouve regrettable, un certain nombre de questions se sont accumulées sur lesquelles nous nous sentons obligés d'exprimer notre position. Ma déclaration sera donc un peu longue.

Nous partageons le noble objectif de parvenir à un monde exempt d'armes nucléaires et nous sommes pleinement déterminés à remplir nos obligations dans le domaine du désarmement, conformément au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Depuis maintenant trois décennies, nous procédons constamment à des réductions à grande échelle de l'arsenal nucléaire russe.

La période de trente ans que je viens de mentionner témoigne du fait qu'il ne peut y avoir de raccourcis vers le « zéro nucléaire ». Cependant, c'est ainsi que les commanditaires et les ardents partisans d'une interdiction des armes nucléaires nous demandent de procéder, et ce, à tout prix.

Nous n'avons pas participé à la conférence de négociation d'un instrument juridiquement contraignant visant à interdire les armes nucléaires. Nous ne nous considérons pas liés par les obligations découlant du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et n'avons pas l'intention de le signer. Il y a des raisons impérieuses pour lesquelles nous avons pris une telle décision. Nous les avons précisées à maintes reprises à la Première Commission de l'Assemblée générale elle-même, où la résolution pertinente a été adoptée, et dans d'autres instances internationales de premier plan. Étant donné que des appels ont continué à nous être faits sur une base trop régulière, nous essaierons une fois de plus de clarifier notre position.

Nous ne voyons aucune lacune juridique en matière de désarmement nucléaire. Tout est prévu dans le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, et ses dispositions doivent être appliquées de manière cohérente et stricte. Nous pensons que la négociation du traité d'interdiction était en contradiction avec les accords conclus précédemment dans le cadre du TNP, y compris le plan d'action de 2010.

Une autre raison qui nous a découragés de participer est le fait que, au cours des négociations, il a été proposé que les décisions soient prises par un vote, alors qu'un accord sur des questions aussi graves ne peut être atteint que par consensus.

En outre, le cadre conceptuel du processus de négociation était inacceptable pour nous car, au fond, il ne tenait pas compte du contexte stratégique et abordait l'élimination des armes nucléaires indépendamment des réalités objectives. Une interdiction serait appropriée à un stade plus avancé du processus de désarmement nucléaire en vue de la rendre irréversible. Dans les circonstances actuelles, une telle mesure est manifestement prématurée. En conséquence, le Traité tel qu'il a été adopté contient plusieurs dispositions susceptibles de porter un préjudice irréparable à l'intégrité et à la viabilité du régime de non-prolifération nucléaire.

Nous pensons que les tentatives visant à résoudre les questions complexes liées à la progression vers un monde exempt d'armes nucléaires au moyen d'une action unique sous la forme d'une interdiction immédiate sont totalement erronées et entachées de nouvelles controverses. Il est peu probable que la division au sein de la communauté internationale sur cette question ait un impact positif sur le processus de désarmement nucléaire.

Le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, adopté le 7 juillet, n'a fait que renforcer notre conviction que nous avons pris la bonne décision en ne participant pas à la conférence de New York. D'ailleurs, contrairement à Genève, un vif débat est en cours à Vienne sur la place et le rôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique dans le contexte de l'interdiction, ce qui ne peut qu'alimenter la controverse au sein de la communauté internationale. En d'autres termes, le Traité n'est pas encore entré en vigueur et n'est même pas ouvert à la signature que des conséquences négatives se font déjà sentir.

Pour notre part, nous sommes prêts à engager un dialogue sérieux sur le désarmement nucléaire en vue de renforcer la paix et la sécurité internationales.

Monsieur le Président, je voudrais maintenant passer à la situation dans la péninsule coréenne et partager certains points soulevés par le Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie dans sa déclaration du 17 août.

Le 5 août, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté à l'unanimité la résolution 2371 (2017), qui traduit la préoccupation de la communauté internationale face à la poursuite des essais de missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée. La Fédération de Russie continuera de s'acquitter de toutes ses obligations internationales, y compris dans le respect des dispositions de cette nouvelle résolution.

En effet, tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies sont tenus d'appliquer pleinement la résolution. Le paragraphe 28 de la résolution souligne l'attachement du Conseil de sécurité à un règlement pacifique, diplomatique et politique de

la situation, et qu'il importe de s'employer à réduire les tensions dans la péninsule coréenne. Il est nécessaire que toutes les parties concernées travaillent ensemble et s'engagent dans un dialogue global si l'on veut que les problèmes de la sous-région soient résolus de manière intégrée.

Nous appelons tous les pays à faire preuve de retenue et à déployer de véritables efforts pour éviter que la situation ne se détériore jusqu'à un « point de non-retour ». À cet égard, nous travaillons également dans le cadre des pourparlers à six. Avec nos partenaires chinois, nous maintenons qu'il n'y a pas d'autre voie qu'un règlement pacifique de l'ensemble des problèmes que connaît la péninsule coréenne. Nous exhortons tous les membres responsables de la communauté internationale à soutenir les idées avancées dans la feuille de route russo-chinoise pour une solution aux problèmes de la péninsule coréenne, dont les principales dispositions figurent dans la déclaration conjointe des Ministères des affaires étrangères de la Fédération de Russie et de la Chine du 4 juillet.

Permettez-moi, Monsieur le Président, au nom des délégations russe et chinoise, de donner lecture de la déclaration conjointe du Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine et du Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie sur les problèmes de la péninsule coréenne :

La République populaire de Chine et la Fédération de Russie jouxtent directement la péninsule coréenne, et l'évolution de la situation dans cette région affecte les intérêts nationaux des deux pays. La Chine et la Fédération de Russie se coordonneront étroitement afin de ne ménager aucun effort pour trouver une solution globale aux problèmes de la péninsule coréenne, y compris à la question nucléaire, dans le but d'instaurer une paix et une stabilité durables en Asie du Nord-Est. Dans un esprit de coordination stratégique, les Ministères des affaires étrangères des deux pays (ci-après dénommés « les Parties »), font la déclaration suivante concernant les problèmes de la péninsule coréenne :

Les Parties expriment leur profonde préoccupation face au tir de missiles balistiques annoncé par la République populaire démocratique de Corée le 4 juillet 2017 et considèrent qu'il s'agit d'une violation grave des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Elles jugent le tir de missiles inacceptable et demandent instamment à la République populaire démocratique de Corée de se conformer strictement aux exigences des résolutions du Conseil.

Les Parties expriment également leur vive préoccupation quant à l'évolution de la situation dans la péninsule coréenne et dans la région. L'escalade des tensions politiques et militaires dans la région pourrait déclencher un conflit armé et exige une réponse collective de la part de la communauté internationale en vue d'un règlement pacifique par le dialogue et les consultations. Les Parties s'opposent à toute rhétorique ou action susceptible de provoquer des tensions et d'aggraver les antagonismes, et appellent tous les pays concernés à faire preuve de retenue, à s'abstenir de tout acte de provocation et de discours belliqueux, à démontrer leur volonté d'engager un dialogue sans conditions préalables, et à déployer ensemble des efforts actifs visant à apaiser les tensions.

Les Parties ont présenté une initiative conjointe, fondée sur l'initiative « suspension pour suspension », à savoir la suspension des activités nucléaires et balistiques de la République populaire démocratique de Corée et la suspension des manœuvres militaires de grande ampleur par les États-Unis d'Amérique et la République de Corée, et l'approche « à double voie », proposée par la Chine, qui vise à promouvoir des progrès parallèles dans les efforts de dénucléarisation et la mise en place d'un mécanisme de paix sur la péninsule, avec la conception progressive par la Fédération de Russie pour résoudre la question de la péninsule coréenne.

Les Parties recommandent que la République populaire démocratique de Corée prenne une décision politique volontaire de déclarer un moratoire sur les essais d'explosifs nucléaires et les essais de tirs de missiles

balistiques, et que les États-Unis d'Amérique et la République de Corée suspendent également leurs exercices militaires conjoints à grande échelle. Parallèlement, les parties adverses devraient engager des négociations et déterminer les principes généraux qui sous-tendent leurs relations mutuelles, notamment le non-recours à la force, la non-agression, la coexistence pacifique et la volonté de poursuivre l'objectif de dénucléarisation de la péninsule coréenne en vue de trouver une solution globale à toutes les questions, y compris à la question nucléaire. Dans le processus de négociation, les parties devraient travailler selon une approche mutuellement acceptable pour promouvoir la mise en place d'un mécanisme de paix et de sécurité pour la péninsule coréenne et l'Asie du Nord-est, ce qui aboutirait, à terme, à la normalisation des relations entre les pays concernés.

Les Parties appellent la communauté internationale à soutenir l'initiative susmentionnée afin de rechercher une approche réaliste pour résoudre les problèmes de la péninsule coréenne.

Les Parties soutiennent résolument le régime international de non-prolifération et sont fermement attachées à l'objectif de dénucléarisation de la péninsule coréenne. Les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies devraient être pleinement et intégralement appliquées. Les Parties collaboreront avec les autres pays concernés pour poursuivre leurs efforts, par le dialogue et la consultation, afin de trouver une approche équilibrée pour répondre aux préoccupations de toutes les parties.

Les Parties réaffirment la nécessité de respecter les préoccupations légitimes de la République populaire démocratique de Corée. D'autres pays devraient faire les efforts nécessaires pour relancer les négociations et favoriser ensemble un climat de paix et de confiance mutuelle.

Les Parties appellent toutes les parties concernées à respecter les engagements énoncés dans la déclaration conjointe du 19 septembre 2005 et à relancer le processus de dialogue le plus tôt possible afin de parvenir à un règlement global de la question de la péninsule coréenne. Les moyens militaires ne devraient pas être une option pour résoudre la question de la péninsule coréenne.

Les Parties soutiennent le Nord et le Sud de la péninsule coréenne pour mener un dialogue et des consultations, faire preuve de bonne volonté réciproque, améliorer leurs relations et promouvoir la réconciliation et la coopération afin de jouer le rôle qui leur revient dans l'apaisement des tensions dans la péninsule coréenne et la recherche d'une solution appropriée aux problèmes de la péninsule coréenne.

Les Parties réaffirment la grande importance qu'elles attachent au maintien de la stabilité et de l'équilibre internationaux et régionaux, et soulignent que les alliances entre les pays concernés ne doivent pas porter préjudice aux intérêts de tierces parties. Elles s'opposent au renforcement du déploiement et de la présence militaires en Asie du Nord-Est par des forces extérieures à la région sous prétexte de lutter contre le programme nucléaire et balistique de la République populaire démocratique de Corée.

Les Parties réaffirment que le déploiement de systèmes antimissile balistiques (THAAD) en Asie du Nord-Est porte gravement atteinte aux intérêts stratégiques de sécurité des pays de la région, y compris la Chine et la Fédération de Russie, et ne contribuera pas à la dénucléarisation de la péninsule coréenne ni à la paix et à la stabilité régionales.

La Chine et la Fédération de Russie s'opposent au déploiement des systèmes THAAD et exhortent les pays concernés à cesser et à annuler immédiatement leur déploiement.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation russe des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence et de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de Chine.

**M. Fu Cong** (Chine) (*parle en chinois*) : Monsieur le Président, la délégation chinoise tient à vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Nous ne ménagerons aucun effort pour vous soutenir dans vos travaux.

La délégation chinoise condamne avec la plus grande fermeté les récents attentats terroristes qui ont eu lieu à Barcelone et à Cambrils, en Espagne ; à Turku, en Finlande ; et à Damas, en Syrie. Nous adressons nos condoléances aux victimes innocentes de ces attentats. Le Gouvernement chinois est prêt à renforcer la coopération avec tous les États pour lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes.

Je voudrais également saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux Ambassadeurs des Pays-Bas et de la Slovaquie, et saluer chaleureusement la nouvelle Secrétaire générale adjointe, M<sup>me</sup> Kaspersen.

Monsieur le Président, notre collègue russe vient de donner lecture de la déclaration conjointe des Ministres des affaires étrangères de la Fédération de Russie et de la Chine concernant la République populaire démocratique de Corée et la question nucléaire. Je voudrais attirer particulièrement l'attention sur les points suivants à cet égard.

Le 6 août, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté à l'unanimité la résolution 2371 (2017) sur les essais récents de missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée. Cette résolution appelle au maintien de la stabilité dans la péninsule et dans la région ; elle encourage le processus de dénucléarisation et soutient les objectifs du régime international de non-prolifération nucléaire. Elle est conforme à l'esprit des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité qui l'ont précédée et reflète la position unanime des membres du Conseil de sécurité.

Dans le même temps, la résolution précise que les sanctions doivent éviter d'exercer une influence négative sur des activités non interdites par les résolutions du Conseil de sécurité, telles que les activités économiques et la coopération, l'aide alimentaire et l'aide humanitaire. Elle réaffirme qu'il importe de maintenir la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne et dans l'ensemble de l'Asie du Nord-Est, appelle à un règlement pacifique, diplomatique et politique de la situation, soutient la reprise des pourparlers à six et souligne qu'il importe que toutes les parties concernées prennent des mesures pour apaiser les tensions dans la péninsule coréenne. C'est essentiellement le contenu de la résolution du Conseil de sécurité.

Toutes les obligations énoncées dans les résolutions du Conseil de sécurité doivent être effectivement, intégralement et scrupuleusement respectées par toutes les parties. La Chine a toujours œuvré sans relâche pour promouvoir la dénucléarisation, la paix et la stabilité dans la péninsule. Elle soutient depuis longtemps que les problèmes de la péninsule doivent être résolus par le dialogue et la consultation.

À cette fin, la Fédération de Russie et la Chine ont proposé conjointement un accord de « suspension pour suspension » aux termes duquel la République populaire démocratique de Corée suspendrait ses activités nucléaires et de missiles balistiques et les États-Unis d'Amérique et la République de Corée suspendraient les exercices militaires conjoints à grande échelle, dans le but de dénucléariser la péninsule et d'y mettre en place un mécanisme de paix au moyen d'une approche parallèle à double voie. La proposition conjointe sino-russe est réaliste et viable, et se veut une solution à deux voies pour offrir des recours de manière simultanée et complète. Nous espérons qu'elle suscitera une réponse positive et bénéficiera de l'appui des parties concernées afin d'ouvrir et d'exploiter les voies de communication permettant de résoudre les problèmes dans la péninsule coréenne, ce qui serait dans l'esprit de la résolution 2371 (2017) du Conseil de sécurité. L'objectif fondamental de la résolution 2371 (2017) du Conseil de sécurité est d'établir les conditions d'un règlement diplomatique des problèmes de la péninsule. À ce stade, la situation est complexe et sensible. La Chine appelle les parties concernées à faire preuve de retenue et de la plus grande prudence en paroles et en actes, à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour apaiser les tensions et renforcer la confiance entre les parties, et à ne pas emprunter la traditionnelle voie qui consiste à exacerber continuellement les tensions et à faire des démonstrations de force à tour de rôle.

S'agissant d'un traité visant à éliminer et à interdire les armes nucléaires, dès le premier jour où elle a possédé de telles armes, la Chine a plaidé activement en faveur d'une interdiction complète et de la destruction totale des armes nucléaires. Dans le même temps, cependant, la Chine estime qu'il est impossible d'atteindre l'objectif du désarmement nucléaire en une seule et unique action isolée. Il est nécessaire de maintenir la stabilité stratégique mondiale et de respecter le principe d'une sécurité non diminuée pour tous les États. L'effort doit être ordonné et progressif, et les procédures en question doivent soutenir le principe de consultation et de consensus. Elles doivent être mises en œuvre par l'intermédiaire des mécanismes internationaux existants en matière de désarmement et de non-prolifération.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Ambassadeur de Chine de ses paroles aimables de soutien et de solidarité, et de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à la délégation finlandaise.

**M<sup>me</sup> Girsén** (Finlande) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, permettez-moi de vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je vous souhaite plein succès dans cette importante mission et vous assure de l'appui sans réserve de ma délégation.

Nous considérons que la Conférence du désarmement est une instance unique de négociation sur le désarmement. Outre sa responsabilité particulière en matière de désarmement, elle a une responsabilité plus générale en matière de paix et de sécurité dans le monde.

Je tiens à tous vous remercier pour vos paroles attentionnées concernant l'attentat terroriste qui a eu lieu à Turku vendredi dernier. Vos paroles sont véritablement appréciées. Permettez-moi également d'adresser nos condoléances à nos collègues espagnols. Nous restons unis dans la lutte contre le terrorisme en défendant les valeurs d'une société démocratique et égalitaire pour tous.

En ce qui concerne la République populaire démocratique de Corée, la Finlande s'associe à la déclaration faite par la Représentante de l'Union européenne. Je souhaite à présent faire quelques observations supplémentaires à titre national.

La République populaire démocratique de Corée a l'habitude de procéder à des tirs de missiles provocateurs en violation de multiples résolutions adoptées à l'unanimité par le Conseil de sécurité. Il faut que cela cesse. Les programmes d'armement et de missiles de la République populaire démocratique de Corée constituent une menace sans cesse croissante pour sa propre région ainsi que pour d'autres continents, y compris l'Europe.

La désescalade est nécessaire et doit commencer à Pyongyang. La République populaire démocratique de Corée doit prendre au sérieux les messages émanant de la Conférence du désarmement dans son ensemble. Nous appelons la Corée du Nord à repenser d'urgence sa stratégie afin d'éviter d'autres effets dévastateurs sur le pays.

Ces observations sur la République populaire démocratique de Corée auraient été plus d'actualité il y a quelque temps, et la Finlande regrette que la présidence sud-africaine n'ait pas convoqué de séances plénières.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation finlandaise de sa déclaration, ainsi que de ses paroles de solidarité et de soutien, dont ma délégation se fait l'écho en Finlande en ce qui concerne les attentats qui y ont été perpétrés. Je donne maintenant la parole à la délégation turque.

**M. Ağacıkoğlu** (Turquie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et de vous assurer du plein appui de notre délégation. Nous vous souhaitons plein succès dans vos efforts à l'appui des travaux de la Conférence.

Monsieur le Président, si nous n'avions pas manqué l'occasion de tenir des séances plénières au cours de la période précédente, nous n'aurions pas à faire face à un programme aussi chargé aujourd'hui. Ce fut une période malheureuse et nous espérons que cela ne se reproduira pas. Compte tenu de cette situation, je serai aussi bref que possible dans ma déclaration.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté les attentats terroristes perpétrés en Espagne et en Finlande. Nous adressons nos plus sincères condoléances et nos vœux de courage aux familles de ceux qui ont perdu la vie. Ces attentats odieux montrent une fois de plus le visage brutal du terrorisme et ils visent toute l'humanité.

Le groupe de travail sur la voie à suivre a conclu sa réunion sur les points de l'ordre du jour la semaine dernière. Nous saisissons cette occasion pour remercier l'Ambassadeur Lynn, du Myanmar, des efforts inlassables qu'il déploie pour sortir de l'impasse dans laquelle se trouve la Conférence du désarmement et nous saluons son travail continu en tant que Président du groupe de travail. Ces réunions ont une fois encore démontré la nécessité et l'urgence d'une reprise des travaux de fond à la Conférence du désarmement.

Nous condamnons fermement les tirs de missiles balistiques effectués par la République populaire démocratique de Corée les 4 et 28 juillet. Après avoir effectué deux essais de missiles balistiques en un mois, la Corée du Nord continue de violer de façon flagrante les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies et de faire fi de ses obligations internationales.

Nous appelons la République populaire démocratique de Corée à respecter les résolutions du Conseil de sécurité et à s'abstenir de toute action susceptible d'entraîner une nouvelle escalade dans la région.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation turque de sa déclaration et de son appui et donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Pakistan.

**M. Amil** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je souhaite la bienvenue à nos nouveaux collègues des Pays-Bas et de la Slovaquie. Je souhaite également la bienvenue à M<sup>me</sup> Kaspersen, Secrétaire générale adjointe de la Conférence du désarmement. Je me réjouis à la perspective de coopérer étroitement avec eux tous.

Nous nous félicitons des activités de fond entreprises cette année par le groupe de travail sur la voie à suivre sous la direction de l'Ambassadeur Lynn, du Myanmar, appuyé avec compétence par les cofacilitateurs, les Ambassadeurs de l'Allemagne et du Bélarus, et notre collègue du Chili. Les discussions sur tous ces points de l'ordre du jour de la Conférence du désarmement ont été très utiles pour approfondir notre compréhension collective et pour explorer un terrain d'entente en vue de nouveaux progrès. Nous attendons avec intérêt l'adoption rapide et sans difficultés du rapport du groupe de travail.

Monsieur le Président, nous nous félicitons de la convocation d'une séance plénière après un intervalle de plusieurs semaines. Ma délégation est heureuse de constater que les séances ordinaires de la Conférence du désarmement et les consultations habituelles avec les membres individuels ainsi qu'avec les groupes régionaux ont repris. Cela permet à de nombreux groupes régionaux et délégations nationales d'aborder des questions importantes après avoir attendu l'occasion de le faire. Nous espérons que la pratique établie de la Conférence, qui consiste à tenir au moins une séance plénière officielle chaque semaine, ainsi que les réunions hebdomadaires des groupes régionaux, ne sera pas interrompue arbitrairement par un Président, d'une manière qui, on peut le dire, n'est pas conforme au règlement intérieur ni à la pratique établie. Si nous partageons pleinement l'objectif commun d'un monde exempt d'armes nucléaires, nous avons été surpris par une décision unilatérale de mettre de côté les responsabilités du Président de la Conférence.

Malgré toutes nos frustrations et notre déception devant la lenteur des progrès de la Conférence du désarmement et nos divergences d'opinion, nous ne pouvons tout simplement pas renoncer à cette instance. La Conférence est un élément vital et indispensable du mécanisme de désarmement des Nations Unies. En tant qu'unique organe multilatéral de négociation sur le désarmement dans le monde, agissant par consensus avec la participation de toutes les parties prenantes concernées, la Conférence du désarmement contribue à façonner l'architecture de la sécurité internationale de manière à assurer une sécurité égale et non diminuée pour tous les États. Soyons clairs : son détricotage n'est pas une solution. Son détricotage n'est pas une réussite, indépendamment d'un idéalisme noble.

Compte tenu du déroulement de la discussion de ce matin, je pense qu'il est nécessaire que le Pakistan réitère sa position, pour laquelle je vais donner lecture de notre déclaration du 7 août concernant le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires :

Le Pakistan est attaché à l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires par la conclusion d'une convention universelle, vérifiable et non discriminatoire globale sur les armes nucléaires. La Conférence du désarmement établie à Genève, l'unique organe multilatéral de négociation en matière de désarmement dans le monde, demeure l'instance la plus appropriée pour conclure une telle convention.

L'Assemblée générale des Nations Unies, à sa première session extraordinaire consacrée au désarmement nucléaire en 1978, a convenu par consensus que le droit de chaque État à la sécurité doit être pris en compte lors de l'adoption de mesures de désarmement et que, à chaque étape du processus, l'objectif doit être d'assurer le maintien d'une sécurité non diminuée pour tous les États tout en maintenant les armements et les forces militaires au niveau le plus bas possible.

Le Pakistan estime que cet objectif cardinal ne peut être atteint que dans le cadre d'une démarche concertée et universellement acceptée par le biais d'un processus consensuel faisant intervenir toutes les parties prenantes concernées, ce qui se traduit par une sécurité égale et non diminuée, sinon accrue, pour tous les États. Il est indispensable que toute initiative sur le désarmement nucléaire tienne compte des considérations vitales en matière de sécurité de chaque État.

Le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, adopté par un vote le 7 juillet 2017 à New York, ne remplissait pas ces conditions essentielles, tant sur le plan de la procédure que sur le fond. Les traités qui ne tiennent pas pleinement compte des intérêts de toutes les parties prenantes ne parviennent pas à atteindre leurs objectifs. Le Pakistan, comme tous les autres États dotés d'armes nucléaires, n'a donc pas participé à sa négociation et ne peut pas adhérer à ce traité. Le Pakistan ne se considère pas lié par l'une quelconque des obligations inscrites dans ce traité. Le Pakistan souligne que ce traité ne fait pas partie du droit international coutumier et ne contribue en aucune façon à son développement.

Le Pakistan réaffirme son engagement en faveur du désarmement nucléaire d'une manière qui renforce la paix, la sécurité et la stabilité aux niveaux régional et mondial.

Monsieur le Président, en ce qui concerne une autre question dont les débats du jour ont été saisis et qui a été abordée par de nombreuses autres délégations aujourd'hui, en réaction à l'essai de missiles balistiques effectué par la République populaire démocratique de Corée le 28 juillet 2017, le Ministère des affaires étrangères du Pakistan a fait une déclaration exprimant notre préoccupation au sujet de cette action. Afin de ne pas perdre de temps, le texte intégral de notre déclaration sans équivoque est disponible sur le site Web de notre Ministère des affaires étrangères. Elle souligne l'importance du maintien de la paix et de la stabilité dans la péninsule coréenne et appelle toutes les parties concernées à poursuivre le dialogue et la diplomatie afin d'apaiser les tensions et d'œuvrer à la recherche d'une solution globale.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Ambassadeur du Pakistan de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à la délégation polonaise.

**M. Broilo** (Pologne) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter de votre accession à votre nouveau rôle de Président de la Conférence du désarmement. Soyez assuré de notre entière coopération.

Veillez également accepter nos plus sincères condoléances à la suite des terribles attentats terroristes perpétrés en Espagne. J'adresse également mes sincères condoléances à nos collègues finlandais après la tragédie de Turku.

Je tiens à vous remercier, Monsieur l'Ambassadeur, d'avoir fait distribuer un calendrier provisoire de votre présidence, ainsi que d'avoir assuré la distribution rapide de la première version du rapport de la Conférence. Comme il s'agit d'un document très récent, nous aurons besoin de plus de temps pour l'analyser et nous vous ferons part de tous les commentaires que vous nous avez demandés d'ici à la fin de la semaine.

Il est regrettable qu'au cours des quatre semaines précédentes, aucune séance plénière de la Conférence n'ait été convoquée. Puisque nous devons tous admettre que la situation à la Conférence n'est pas bonne et qu'elle est difficile, il est d'autant plus nécessaire de poursuivre nos efforts pour sortir de l'impasse.

Nous accordons une grande valeur au groupe de travail sur la voie à suivre et nous sommes très satisfaits de ses conclusions. Il s'agit d'une grande réussite commune, avec un rôle de premier plan pour l'Ambassadeur Lynn et l'appui précieux des Ambassadeurs de l'Allemagne, du Chili et du Bélarus. Nous sommes convaincus que le résultat final du groupe de travail devrait être dûment enregistré en tant que rapport intégral adopté par la Conférence du désarmement.

Monsieur le Président, permettez-moi d'ajouter que la Pologne s'aligne sur la déclaration de l'Union européenne au sujet de la République populaire démocratique de Corée, qui couvre toutes nos graves préoccupations concernant cette situation.

Je tiens à remercier l'Ambassadeur des Pays-Bas des paroles aimables qu'il a adressées à la Pologne en tant que prochaine Présidente de la deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Je tiens à vous assurer, ainsi que toutes les délégations, que nous n'épargnerons aucun effort pour maintenir le niveau de qualité élevé dans la poursuite de ce processus et pour le faire avancer avec succès.

Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue à la Conférence du désarmement au nouvel Ambassadeur de Slovaquie.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Ambassadeur de Pologne de ses aimables paroles de soutien et de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à la délégation israélienne.

**M<sup>me</sup> Yaron** (Israël) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que notre délégation prend la parole sous votre présidence, je tiens à vous remercier d'avoir convoqué cette séance plénière, permettant à la Conférence du désarmement de revenir à sa manière habituelle de travailler, et à vous assurer de notre plein appui dans l'exercice de vos fonctions.

Nous voudrions exprimer notre tristesse face aux pertes en vies humaines et nos sincères condoléances aux familles des victimes des terribles attentats terroristes perpétrés en Espagne et en Finlande.

Israël est convaincu que la Conférence du désarmement demeure une instance irremplaçable réunissant tous les États membres qui doivent participer aux négociations sur la non-prolifération, le désarmement et la maîtrise des armements pour garantir un résultat significatif et fermement ancré dans la réalité. Nous attachons donc une grande importance au bon déroulement des travaux de la Conférence, tel qu'il est décrit dans son règlement intérieur, et nous restons fermement convaincus que les séances plénières doivent continuer de jouer un rôle important pour permettre aux États membres d'échanger des vues et d'examiner la voie à suivre. À cet égard, il est regrettable que le précédent Président de la Conférence se soit abstenu de convoquer des séances plénières, malgré les demandes formulées par plusieurs délégations, y compris la nôtre.

Israël a pris part aux discussions informelles du groupe de travail sur la voie à suivre au cours des dernières semaines et tient à saluer le travail inlassable accompli par l'Ambassadeur Lynn, ainsi que les Amis du Président, dans la conduite de nos travaux. Nous sommes d'avis que les discussions qui ont eu lieu ont permis à la Conférence de mieux comprendre certains des défis auxquels nous sommes tous confrontés dans le domaine de la maîtrise des armements. Nous avons pris bonne note de la diversité des positions exprimées par les délégations lors de la dernière réunion informelle, tenue le jeudi 17 août, concernant les différentes possibilités de recommandations. Il nous semble qu'il reste encore du pain sur la planche pour parvenir à un consensus. Israël sera heureux de poursuivre les discussions jusqu'à l'obtention d'un consensus sur l'élaboration d'un programme de travail ou de continuer les travaux selon la configuration du groupe de travail sur la voie à suivre.

S'agissant du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires adopté récemment, nous tenons à apporter les précisions suivantes. Israël n'a pas participé aux négociations qui se sont achevées le 7 juillet 2017 à New York sur le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et il a voté contre les résolutions de la Première Commission et de l'Assemblée générale des Nations Unies relatives à ce processus. Les profondes réserves d'Israël à l'égard de cette initiative étaient fondées sur des considérations de fond et de procédure. Sur le fond, Israël est préoccupé, entre autres, par les processus de maîtrise des armements et de désarmement qui ne tiennent pas dûment compte du contexte de sécurité et de stabilité lors de l'élaboration de mesures de désarmement. De telles initiatives peuvent déboucher sur des arrangements et des accords qui entravent plutôt que de renforcer les processus de désarmement ainsi que la sécurité mondiale et régionale. Sur le plan procédural, Israël est fermement convaincu que de telles négociations devraient être menées dans les instances appropriées, conformément au règlement intérieur applicable, ce qui ne porterait pas préjudice aux considérations de sécurité nationale.

Il convient de souligner que le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires ne crée pas, ne contribue pas au développement ou n'indique pas l'existence d'un droit international coutumier ayant trait à l'objet ou au contenu du Traité. Par ailleurs, le Traité ne reflète pas les normes juridiques qui s'appliquent aux États qui ne sont pas parties au Traité et ne modifie en rien les droits ou obligations existants des États qui n'ont pas adhéré à ce traité.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation israélienne de ses paroles de solidarité et de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à la délégation norvégienne.

**M<sup>me</sup> Cervenka** (Norvège) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, ma délégation tient tout d'abord à vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement.

En l'absence d'un programme de travail de fond, les séances plénières nous donnent l'occasion d'échanger des vues et de débattre des questions relatives à l'ordre du jour de la Conférence. Nous apprécions les rapports sur les débats de fond qui ont eu lieu dans le cadre du groupe de travail sur la voie à suivre au sein de la Conférence. Ces échanges montrent qu'il existe un certain nombre de domaines de convergence, mais aussi des divergences. Nous regrettons que les consultations informelles n'aient pas encore permis de surmonter certaines de ces divergences critiques. Pourtant, nous devons poursuivre nos efforts pour trouver un terrain d'entente. C'est une fonction importante de la Conférence. S'il n'y avait pas eu de division, la tâche aurait été beaucoup plus simple, bien sûr, et nous aurions probablement adopté d'importants instruments de maîtrise des armements depuis longtemps.

Enfin, Monsieur le Président, permettez-moi de réitérer notre profonde préoccupation au sujet des programmes d'armes nucléaires et de missiles de la République populaire démocratique de Corée. Nous avons condamné à plusieurs reprises les violations du droit international par la République populaire démocratique de Corée. Nous appuyons les efforts visant à trouver une solution pacifique, diplomatique et politique à cette situation. Si toutes les parties doivent contribuer à cette fin, la République populaire démocratique de Corée doit démontrer un véritable engagement dans la recherche d'une solution politique à la crise.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation norvégienne de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à la délégation bulgare.

**M<sup>me</sup> Davidova** (Bulgarie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et de vous assurer du plein appui de notre délégation. Nous souhaitons également la bienvenue à M<sup>me</sup> Kaspersen en tant que nouvelle Secrétaire générale adjointe de la Conférence ainsi qu'aux nouveaux Représentants permanents de la Slovaquie et des Pays-Bas.

Je m'associe aux autres orateurs pour exprimer nos plus sincères condoléances aux délégations finlandaise et espagnole pour les victimes des attentats terroristes meurtriers qui ont eu lieu la semaine dernière. Je voudrais exprimer notre solidarité et notre soutien sincères. J'adresse également nos condoléances et notre sympathie à tous les autres États dont des ressortissants figurent parmi les victimes de ces attentats.

Monsieur le Président, je voudrais dire quelques mots au sujet du groupe de travail sur la voie à suivre. Nous exprimons notre reconnaissance pour les efforts sérieux déployés par l'Ambassadeur Lynn dans les travaux du groupe et pour sa volonté sincère d'orienter ces travaux vers l'identification d'un terrain d'entente sur un programme de travail assorti d'un mandat de négociation pour la Conférence. Nous apprécions également les efforts des Amis du Président qui ont facilité les discussions sur les différents sujets inscrits à l'ordre du jour de la Conférence, et nous les en remercions vivement : l'Ambassadeur d'Allemagne, M. Biontino, le Représentant du Chili, M. Lagos, et l'Ambassadeur du Bélarus, M. Ambrazevich. Les discussions ont permis d'approfondir le débat sur les questions essentielles et contribuent sans aucun doute à une meilleure compréhension des différents points de vue, positions et motifs possibles de convergence. Nous aimerions que le rapport du groupe de travail ouvre la voie à l'adoption d'un programme de travail l'année prochaine pour la Conférence du désarmement.

La Bulgarie s'est toujours efforcée d'être constructive et nous sommes prêts à soutenir toute proposition visant à sortir la Conférence de l'impasse et qui soit en mesure d'aboutir à un consensus.

Enfin, je voudrais dire quelques mots sur la République populaire démocratique de Corée. La Bulgarie s'associe pleinement à la déclaration faite au nom de l'Union européenne et, à titre national, je voudrais faire les observations suivantes. Ces observations se fondent sur la déclaration publiée par le Ministère des affaires étrangères le 31 juillet de cette année, que nous n'avons pas été en mesure de présenter plus tôt faute de séances plénières.

La Bulgarie condamne fermement les récents tirs de missiles balistiques effectués par la République populaire démocratique de Corée. De tels actes, qui constituent une violation directe de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, ne font qu'aggraver les tensions dans la péninsule coréenne. Nous continuons d'appeler la République populaire démocratique de Corée à abandonner une fois pour toutes son programme nucléaire et balistique de manière complète, vérifiable et irréversible, à respecter pleinement ses obligations internationales et à s'engager dans un véritable dialogue constructif avec la communauté internationale afin de trouver une solution pacifique à la situation.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation bulgare de ses paroles de solidarité et de soutien, et de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à la délégation japonaise.

**M. Takamizawa** (Japon) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la dernière présidence de la session de 2017 de la Conférence du désarmement. Je voudrais également saluer la reprise animée des séances plénières de la Conférence après une absence de deux mois. Si les séances s'étaient déroulées comme prévu, de nombreuses déclarations et discussions de fond auraient pu être faites en temps opportun. Je respecte et j'attends avec intérêt votre travail acharné, votre ambitieux programme et votre leadership sincère des prochains mois. Je vous assure de l'appui sans réserve et de la coopération continue de ma délégation pendant le reste de votre présidence cette année et pour 2018.

Je tiens également à adresser nos plus sincères condoléances et notre solidarité à tous ceux qui ont été touchés par les horribles attentats terroristes de la semaine dernière. Depuis mon arrivée ici, j'ai vu tant d'attentats terroristes. Nous devons être unis pour lutter contre ces actes horribles.

Monsieur le Président, je me fais l'écho des positions et des déclarations faites par de nombreux pays au sujet des actes de provocation de la République populaire démocratique de Corée. Je pense que plus de 30 ou 40 pays ont exprimé leurs préoccupations, mais je voudrais souligner un point supplémentaire très important.

La République populaire démocratique de Corée, en dépit des appels vigoureux et répétés de la communauté internationale et en violation flagrante de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, a procédé, selon nos calculs, à 14 tirs de missiles balistiques rien que cette année, dont 2 tirs pendant la période d'absence de séances plénières de la Conférence. Le missile balistique lancé le 28 juillet a atterri près d'Hokkaido dans la zone économique exclusive du Japon, menaçant et mettant en danger nos activités de pêche ainsi que la sécurité de la navigation.

Le Japon se félicite de la nouvelle résolution 2371 (2017) du Conseil de sécurité, adoptée à l'unanimité le 5 août. Cette résolution contient des mesures de sanction fermes et énergiques à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée. Nous condamnons la République populaire démocratique de Corée dans les termes les plus fermes et l'exhortons instamment à se conformer immédiatement et pleinement aux résolutions pertinentes et à les mettre en œuvre. Dans ce contexte, le Japon souligne l'importance d'une coopération étroite avec les États-Unis d'Amérique et la République de Corée, ainsi qu'avec la Chine et la Fédération de Russie.

Nous demandons instamment à la communauté internationale de redoubler d'efforts pour assurer l'application durable, globale, approfondie et efficace des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de toutes les manières possibles.

Enfin, je voudrais parler de la Conférence du désarmement. Comme je crois l'avoir mentionné la première fois que j'ai pris la parole, la Conférence continue de se heurter à de graves difficultés en raison de l'impasse dans laquelle elle se trouve depuis deux décennies. À cet égard, le Japon se félicite des débats de fond et interactifs qui ont eu lieu cette année au sein du groupe de travail sur la voie à suivre. J'apprécie également au plus haut point les efforts inlassables déployés par l'Ambassadeur Lynn en tant que Président du groupe de travail pour finaliser le rapport du groupe de travail, ainsi que sa forte volonté et son sens de l'urgence pour faire progresser la Conférence du désarmement.

Je pense que l'attention politique est réellement importante. Étant donné que la Conférence travaille très dur, j'ai le sentiment qu'il y a une forte attention et une forte volonté de se concentrer sur la Conférence. À cet égard, une délégation de la Diète japonaise rencontrera le Président ; je pense qu'il est effectivement bon d'attirer l'attention des responsables politiques sur la Conférence du désarmement.

Afin de redynamiser, d'innover ou de revitaliser la Conférence du désarmement, il est essentiel pour nous tous de poursuivre et d'approfondir les discussions qui ont eu lieu cette année. Ma délégation n'épargnera aucun effort pour travailler en étroite collaboration avec toutes les délégations dans ce sens. À cet égard, je suis très reconnaissant de la force de la communauté du désarmement à Genève qui mérite le respect. Nous devrions respecter ce genre de pouvoir. J'espère donc que des débats animés continueront d'être menés ici, en séance plénière de la Conférence, ainsi que dans le groupe de travail informel.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation japonaise de sa déclaration et des paroles aimables de solidarité et de soutien qu'elle a adressées à l'Espagne et à la présidence. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur des Pays-Bas.

**M. Gabriëlse** (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous prie de m'excuser de reprendre la parole, mais je serai bref.

Tout d'abord, je tiens à me faire l'écho des autres orateurs en félicitant Anya Kaspersen pour son accession à la fonction de Secrétaire générale adjointe de la Conférence du désarmement.

Ensuite, je voudrais faire quelques remarques sur la République populaire démocratique de Corée à titre national, en complément de la déclaration de l'Union européenne. Les Pays-Bas condamnent fermement les tirs de missiles effectués par la République populaire démocratique de Corée les 4 et 28 juillet. La poursuite des tirs de missiles et les essais nucléaires effectués par la République populaire démocratique de Corée déstabilisent gravement la région et constituent une menace pour la paix et la sécurité mondiales. Ils doivent cesser immédiatement.

En outre, nous prions instamment la République populaire démocratique de Corée de cesser immédiatement ses provocations répétées et de renouer véritablement un dialogue avec la communauté internationale. Dans cette optique, la communauté internationale a l'obligation de mettre pleinement en œuvre le régime de sanctions qui a été imposé par le Conseil de sécurité des Nations Unies, lesquelles ne seront efficaces que si tous les pays persévèrent dans leur mise en œuvre.

À cet effet, les Pays-Bas continuent de travailler avec les Nations Unies et l'Union européenne et au sein de ces organisations pour faire en sorte que la communauté internationale agisse de manière unie et efficace.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation néerlandaise de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à la délégation belge.

**M<sup>me</sup> Marchand** (Belgique) : Merci, Monsieur le Président. Permettez-moi tout d'abord, comme mes collègues, de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Permettez-moi aussi de souhaiter la bienvenue à nos collègues néerlandais et slovaque, ainsi qu'à Madame la Secrétaire générale adjointe de la Conférence.

Enfin, permettez-moi, Monsieur le Président, de vous exprimer, au nom du Gouvernement et du peuple belges, nos plus sincères condoléances suite aux récents attentats qui ont frappé votre pays et la Finlande. Nos pensées et notre solidarité vont aux victimes et à leur famille.

Monsieur le Président, la délégation belge s'associe à la déclaration prononcée ce matin par l'Union européenne et souhaite souligner quelques éléments à titre national. La Belgique condamne fermement les tirs de missiles balistiques auxquels a procédé la République populaire démocratique de Corée les 4 et 28 juillet derniers. Ces tirs à portée intercontinentale constituent une nouvelle violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU. Par ce comportement hautement déstabilisateur, la République populaire démocratique de Corée continue à défier de manière inacceptable l'autorité du Conseil de sécurité de l'ONU, menace la sécurité régionale et internationale et affaiblit les efforts en faveur du désarmement et de la non-prolifération. La Belgique appelle à nouveau la République populaire démocratique de Corée à s'abstenir de toute nouvelle provocation et à s'acquitter de ses obligations internationales afin de créer les conditions favorables à une relance du dialogue.

Monsieur le Président, la Belgique regrette la non-convocation d'une séance plénière de la Conférence sous la précédente présidence. Nous estimons important que les États qui le souhaitent se voient offrir l'espace nécessaire pour s'exprimer. Nous espérons que cette pratique ne constituera en aucun cas un précédent.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation belge de ses paroles de solidarité et de soutien, et de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à la délégation hongroise.

**M<sup>me</sup> Kroll** (Hongrie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, tout d'abord, nous tenons à vous souhaiter plein succès pour votre présidence. Nous sommes plus que ravis de voir la Conférence du désarmement reprendre ses travaux.

Deuxièmement, nous tenons à exprimer nos plus sincères condoléances à la suite des attentats terroristes perpétrés à Barcelone et à Turku.

Troisièmement, la Hongrie s'associe pleinement à la déclaration prononcée ce matin par l'Union européenne.

Quatrièmement, en ce qui concerne l'absence de séances plénières et le rôle de la présidence, nous voudrions faire part de notre déception quant au fait que la Conférence ne s'est pas réunie en plénière pendant quatre semaines. Sans entrer dans les détails juridiques de la question, permettez-moi de réaffirmer qu'il serait très utile de s'adresser au Bureau des affaires de désarmement de l'ONU afin d'obtenir des conseils juridiques à la lumière du règlement intérieur concernant le rôle, les droits et les responsabilités du Président de la Conférence. Cela ne changera pas le passé, mais cela pourrait être utile pour éviter une telle situation à l'avenir.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation hongroise de ses aimables paroles de condoléances et de son soutien, ainsi que de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à la délégation slovaque.

**M. Šefčík** (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, sur la question des derniers essais balistiques de la République populaire démocratique de Corée, la Slovaquie s'associe à la déclaration faite au nom de l'Union européenne, mais permettez-moi d'ajouter quelques observations à titre national.

La Slovaquie condamne la République populaire démocratique de Corée pour les nouveaux essais balistiques effectués les 4 et 28 juillet. Nous rejetons catégoriquement les actes irresponsables et provocateurs commis de façon répétée par la République populaire démocratique de Corée en violation flagrante de ses obligations internationales. Ces actes constituent une grave menace pour la stabilité régionale et pour la paix et la sécurité internationales. La Slovaquie désapprouve vivement et condamne résolument la trajectoire de cette approche et les provocations par lesquelles Pyongyang a ignoré de manière flagrante et répétée les appels et les préoccupations de la communauté internationale.

Nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à renoncer complètement et de manière vérifiable et irréversible à ses programmes nucléaire et balistique. Elle doit renoncer à toutes les activités se rapportant à ces programmes et se conformer à l'ensemble de ses obligations internationales, en particulier aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation slovaque de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Royaume-Uni dans l'exercice du droit de réponse.

**M. Rowland** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je serai bref. La chef de la délégation sud-africaine s'interroge sur mon utilisation du terme « hypocrisie » par rapport à sa déclaration de ce matin. J'estime que déplorer l'absence d'un programme de travail à la Conférence du désarmement alors qu'en tant que Présidente, vous n'avez tenu aucune consultation sur un tel programme de travail, c'est de l'hypocrisie. De même, dire que les États ne devraient pas choisir entre des instances multilatérales – alors que, une fois de plus, en tant que Présidente avec les responsabilités que cela implique, vous avez fait le choix manifeste de ne pas tenir de séances plénières malgré les nombreuses demandes en ce sens – c'est également hypocrite.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation britannique de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique dans l'exercice du droit de réponse.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous prie de m'excuser de prendre la parole, mais je dois dire que j'ai été franchement choqué par le langage très peu diplomatique utilisé par l'Ambassadrice d'Afrique du Sud dans sa déclaration de ce matin, qui était adressée à mon homologue du Royaume-Uni. J'estime qu'il est inapproprié de faire usage d'un tel langage dans cette salle. Cela ne fait qu'élargir et approfondir les divisions qui y existent déjà. J'espère que nous n'assisterons plus à ce type de discours, parce qu'il ne sert à rien d'autre, sincèrement, que de nous éloigner davantage.

Auparavant, tous les gouvernements – à une exception près – qui ont exercé les fonctions de président de cette instance, quel que soit le degré de déception quant à la lenteur des progrès du désarmement nucléaire, ont toujours trouvé un moyen de s'acquitter de leurs responsabilités présidentielles concernant la poursuite d'un programme de travail. C'est parce qu'ils ont pris la responsabilité au sérieux et n'ont pas essayé d'utiliser leur présidence pour promouvoir un objectif politique hors de portée. Le refus de tenir des séances plénières est un affront fait à cet organe et à ses membres, et mon gouvernement ne l'acceptera pas.

Au lieu de perturber la convocation et les travaux de la Conférence, chaque État peut exercer son droit de ne pas s'engager dans un organe dont il juge qu'il ne s'acquitte pas du mandat requis.

Si vous me le permettez, je voudrais revenir sur les observations des Représentants des délégations russe et chinoise concernant la proposition dite « gel pour gel ». Cette proposition crée malheureusement une fausse équivalence entre des États qui se livrent à des exercices de légitime défense et qui le font depuis de nombreuses années, et un régime qui a fondamentalement violé d'innombrables résolutions du Conseil de sécurité en ce qui concerne ses programmes nucléaires et de missiles balistiques interdits. Il s'agit là d'une fausse équivalence que nous ne pouvons pas accepter et que nous n'accepterons pas.

Je m'arrêterai ici, Monsieur le Président, mais je suis sûr que j'aurai plus de choses à dire au sujet de la Corée du Nord lors des prochaines séances plénières.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation américaine de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à la République de Corée dans l'exercice du droit de réponse.

**M<sup>me</sup> Seo Eun-ji** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, j'ai demandé la parole en réponse à la déclaration du Représentant de la République populaire démocratique de Corée.

La déclaration de la République populaire démocratique de Corée n'est qu'une simple répétition de son discours habituel dans lequel elle menace de poursuivre le renforcement de sa capacité nucléaire et de l'utiliser réellement, ce qui signifie qu'elle continuera de violer les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies adoptées à l'unanimité par la communauté internationale. J'exhorte la délégation de la République populaire démocratique de Corée à réfléchir à ce qu'elle a entendu ici à la Conférence du désarmement. Il est de notre responsabilité première, en tant que membres responsables de la Conférence, de respecter les règles et les lois convenues d'un commun accord par la communauté internationale. La République populaire démocratique de Corée ne saurait sous aucun prétexte justifier la rupture des accords ou de ses engagements solennels.

En ce qui concerne l'exercice militaire conjoint de la République de Corée et des États-Unis d'Amérique, comme l'a déjà mentionné la délégation américaine, il est mené chaque année depuis plusieurs décennies pour répondre à la menace évidente et actuelle que fait peser la République populaire démocratique de Corée, et il est de nature défensive. Ces exercices sont effectués en toute transparence, avec notification préalable à la République populaire démocratique de Corée, et sous la surveillance de la Commission neutre de contrôle.

Il n'y a donc pas d'équivalence, et c'est un non-sens de lier l'arrêt des provocations illicites de la Corée du Nord et l'arrêt de l'exercice annuel conjoint de la République de Corée et des États-Unis d'Amérique, qui est transparent, axé sur la défense et mené conformément au droit international.

En un mot, nous sommes favorables à ce que la question du programme d'armes nucléaires et de missiles de la Corée du Nord soit résolue de manière pacifique et diplomatique. Toutefois, la République populaire démocratique de Corée doit garder à l'esprit que la porte du dialogue reste ouverte tant qu'elle choisit de renoncer à ses armes nucléaires et de prendre la bonne décision.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la Représentante de la République de Corée. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de Chine dans l'exercice du droit de réponse.

**M. Fu Cong** (Chine) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, en réponse aux observations de l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique et de la Représentante de la République de Corée concernant la proposition de « gel pour gel » formulée par la Chine, je tiens simplement à dire que nous ne créons pas d'équivalence entre quoi que ce soit. Nous faisons simplement une proposition visant à faciliter le dialogue et à apaiser les tensions. Nous avons besoin d'un point de départ pour véritablement lancer le dialogue. S'ils ont d'autres idées, qui seraient meilleures, qu'ils les mettent sur la table afin que nous puissions les étudier. Nous sommes ouverts à toutes sortes de propositions, qu'il s'agisse d'équivalences ou non.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation chinoise. Je donne maintenant la parole à la délégation de la République populaire démocratique de Corée dans l'exercice du droit de réponse.

**M. Ju Yong-chol** (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, chaque fois que les États-Unis d'Amérique réalisent un exercice de guerre nucléaire en Corée du Sud, ils présentent cet exercice, annuel, comme un exercice axé sur la défense pour répondre à la prétendue menace de la République populaire démocratique de Corée, même face aux graves préoccupations des pays voisins. Ce n'est rien de plus qu'un prétexte fallacieux pour rejeter la responsabilité de la situation tendue qui règne dans la péninsule coréenne sur la République populaire démocratique de Corée et justifier leur plan de guerre d'agression.

Pour mettre une fois de plus les choses au clair, la cause profonde de la situation actuelle dans la péninsule coréenne réside dans la politique hostile des États-Unis d'Amérique et leurs menaces nucléaires contre la République populaire démocratique de Corée. Toutefois, certains pays – ceux qui ont pris la parole dans cette salle aujourd'hui – avancent l'argument absurde que l'escalade des tensions dans la péninsule coréenne est due aux essais nucléaires et à la mise au point de missiles par la République populaire démocratique de Corée, et que cette mesure de légitime défense de la République populaire démocratique de Corée constitue une menace pour le monde.

Les mesures de légitime défense prises par la République populaire démocratique de Corée n'ont rien à voir avec leur sécurité. Ces pays se rallient à la politique hostile des États-Unis d'Amérique à l'égard de la République populaire démocratique de Corée, qui vise à l'étouffer à tout prix. Si ces pays sont réellement préoccupés par la situation actuelle de la péninsule coréenne, ils devraient exhorter les États-Unis d'Amérique à renoncer à leur politique hostile et à leurs menaces nucléaires à l'égard de la République populaire démocratique de Corée, qui constituent la principale cause de tension, plutôt que d'adopter une position partielle, qui ne sera d'aucune utilité pour apaiser les tensions.

Je me demande comment ces pays réagiraient s'ils étaient exposés à une menace directe et constante et à des provocations militaires de la part d'un pays qui possède un important arsenal nucléaire. Je suis également curieux de savoir si ces pays resteraient assis les bras croisés si leur adversaire menait des exercices militaires à grande échelle visant à lancer une attaque nucléaire surprise à la porte de leur territoire.

De nombreuses délégations dans cette salle ont mentionné les récentes résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies imposant des sanctions à la République populaire démocratique de Corée. La République populaire démocratique de Corée a déclaré clairement à plusieurs reprises qu'elle n'a jamais reconnu les résolutions du Conseil de sécurité adoptées à son encontre et les rejette catégoriquement car elles sont le produit de la politique de deux poids, deux mesures menée par le Conseil de sécurité avec la manipulation des États-Unis d'Amérique.

Les États-Unis d'Amérique devraient bien comprendre que les menaces et les pressions militaires ne font qu'inciter davantage encore la République populaire démocratique de Corée à poursuivre le développement et le renforcement de la dissuasion nucléaire. En guise de conseil au Japon, celui-ci devrait rester discret quant aux mesures de légitime défense de la République populaire démocratique de Corée qu'il cherche à utiliser comme excuse à son ambition de militarisation. Quant à la Corée du Sud, elle devrait procéder à un revirement de sa politique qui consiste à s'appuyer sur des forces extérieures et exiger des États-Unis d'Amérique qu'ils mettent fin aux exercices militaires et retirent leurs troupes de Corée du Sud. La Corée du Sud n'est aucunement qualifiée pour aborder la question nucléaire, car celle-ci devrait être résolue entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis d'Amérique. En ce qui concerne le dialogue mentionné par la Corée du Sud, le dialogue et la pression dont elle parle ne sont pas compatibles.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant de la République populaire démocratique de Corée de sa déclaration.

Est-ce que d'autres délégations souhaitent prendre la parole ? Je donne la parole à l'Iran.

**M. Heidari** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, à l'instar des orateurs précédents, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et de vous assurer de la coopération de ma délégation pendant votre mandat.

Nous aussi, nous condamnons avec la plus grande fermeté l'acte terroriste qui a eu lieu dans votre pays et nous exprimons nos condoléances aux victimes. Nous exprimons également nos condoléances à la Finlande pour le récent attentat terroriste qui y a été perpétré.

Puisque j'ai la parole, je tiens également à souhaiter la bienvenue aux nouveaux Ambassadeurs des Pays-Bas et de la Slovaquie.

En raison d'autres obligations, je n'ai pas pu assister à la discussion animée qui a eu lieu plus tôt aujourd'hui au sujet de la convocation des séances plénières, mais j'ai écouté attentivement les déclarations faites et je me suis senti obligé d'exprimer quelques observations de ma délégation à cet égard.

En ce qui concerne la convocation des séances plénières, nous croyons comprendre que le règlement intérieur – en particulier en ce qui concerne le rôle du Président – est tel que le Président dispose d'une marge de prérogatives présidentielles dans la mesure où il peut procéder à une appréciation de la situation actuelle et des divergences entre les délégations quant à la possibilité de convoquer des séances ou d'autres réunions urgentes.

Cela dit, nous pensons que la Conférence du désarmement est engagée dans la polarisation depuis vingt ans. Nous avons participé aux négociations sur ce qu'il convient de négocier dans le cadre d'un programme de travail. Intervenir dans le présent différend au sujet du règlement intérieur ou s'ingérer par d'autres moyens dans la gestion du rôle du Président ne serait pas d'une grande aide. Par conséquent, nous estimons que tous les collègues devraient faire preuve de retenue et ne pas accentuer la polarisation de la Conférence sur la base d'interprétations différentes du règlement intérieur.

Comme nous le savons, l'Afrique du Sud – qui a occupé la présidence précédente – est un pays qui a la forte réputation de poursuivre le désarmement nucléaire, et nous savons à quel point elle a été très catégorique lors des conférences d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires sur la poursuite du désarmement nucléaire. Nous croyons comprendre que la prérogative que ce pays a exercée pendant sa présidence reposait sur l'idée que la Conférence du désarmement – s'agissant du désarmement nucléaire ou d'autres questions – était polarisée. Nous avons également constaté au cours des précédentes présidences que, même si une séance plénière était tenue, les Présidents ne menaient pas toujours de consultations car ils avaient évalué le contexte et les divergences entre les délégations.

À notre avis, nous ne devrions pas faire de cette question une question importante qui polariserait davantage la Conférence ou une question sur laquelle débattre plus avant. La principale raison d'être de la Conférence du désarmement est le désarmement nucléaire. À New York, ma délégation a déployé beaucoup d'efforts pour élaborer une résolution qui permettrait de créer un organe fondé sur le consensus. Malheureusement, nos efforts ont échoué et le résultat a été la frustration lors d'une conférence qui s'est terminée différemment. Nous regrettons vivement que la Conférence ait été convoquée de telle sorte que les détenteurs d'armes nucléaires ne puissent pas y participer.

En ce qui concerne le traité d'interdiction, nous avons déjà donné notre position lorsque nous avons tenu les discussions à ce sujet. Nous avons été très heureux, au cours de la présidence de l'Ambassadeur Lynn, du Myanmar, et en l'absence de séance plénière, de pouvoir tenir des discussions très approfondies sur diverses questions à la Conférence, ce qui nous a permis de mieux comprendre les différentes positions. C'est pourquoi, comme je l'ai dit, nous ne devrions pas laisser cette question polariser davantage la Conférence dans la mesure où, sur le fond, elle est déjà polarisée depuis vingt ans.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation iranienne de sa déclaration et des paroles aimables de solidarité et de condoléance qu'elle a adressées à l'Espagne et à la présidence.

Est-ce que d'autres délégations souhaitent prendre la parole ? Cela ne semble pas être le cas. Je vais maintenant demander au secrétariat de faire quelques annonces.

**M<sup>me</sup> Mercogliano** (Secrétaire par intérim de la Conférence du désarmement) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, le secrétariat a demandé la parole pour informer les délégations que la version révisée du livre jaune a été publiée et est disponible dans le casier de chaque délégation au premier étage, juste à droite de la salle du Conseil. Dans le même temps, nous vous encourageons à vider vos boîtes, puisque vous vous y rendrez pour récupérer le livre jaune.

Nous devons également vous informer que le Service de la sécurité et de la sûreté de l'Office des Nations Unies à Genève organisera un exercice de sécurité dans la salle du Conseil et devant celle-ci le 29 août à 9 heures. Cet exercice devrait se terminer à 9 h 45.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Comme mentionné précédemment, à la fin de la partie officielle de notre séance, et après une courte pause, le groupe de travail sur la voie à suivre tiendra une réunion informelle présidée par le très compétent Ambassadeur Lynn. En ce qui concerne les prochaines séances plénières, les délégations seront informées en temps voulu de la possibilité de tenir une séance plénière ce vendredi 25 août, à 10 heures, dans la salle du Conseil. Le secrétariat vous informera de cette éventualité dans les plus brefs délais. Si cette séance plénière n'a pas lieu, la prochaine se tiendra le 29 août à 10 heures. Ceci conclut nos travaux pour aujourd'hui. La séance est levée.

*La séance est levée à 16 h 45.*